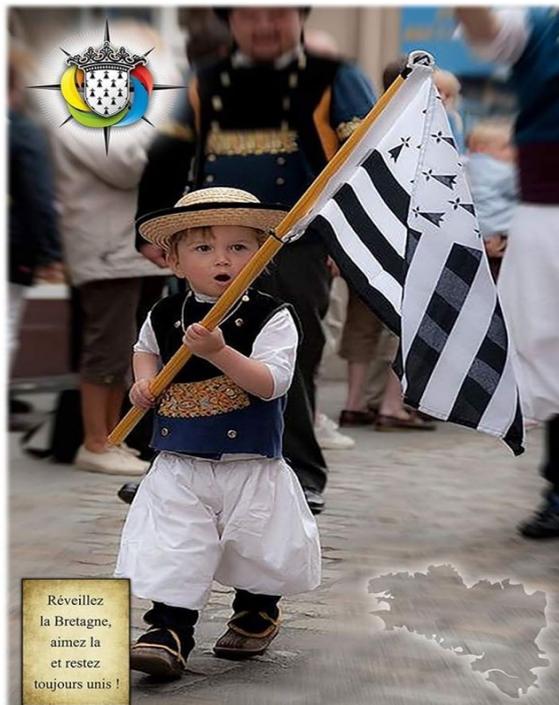


Trugarez vras !



Communiqué n°CQP/2019-01 du 20 décembre 2019

Danièle Le Marre, Françoise Le Vaillant,
Tepod Erkelens, Visan ar Floc'h, Yann Varc'h Furon, Eric de Gaudemont, Mikael Guillaume,
Pêr Le Deuff, Thierry Le Goff, Daniel Jacquet, Marc Kervella & Philippe Romillat,

Vous remercions de la confiance que vous nous avez accordé et d'avoir permis à la totalité des candidats de siéger pour vous au Parlement de Bretagne.

Conscients du degré de légitimité de notre Parlement, bien écornée au fil du premier cycle et dont la conséquence directe est le nombre réduit de candidats et de nombreux électeurs désenchantés, nous prenons pleine mesure de cette double responsabilité :

- Faire renaître cet espoir qui illumina chacun de nous lorsque nous apprîmes que Kelc'h An Dael venait de ressusciter une Institution séculaire au sein duquel s'exprimait la démocratie bretonne. Retrouver votre confiance !

- Susciter bien plus d'intérêt auprès de la population de notre pays ! Le projet constitutionnel et le corpus de lois nécessaires pour la Bretagne de demain, concernent tous les enfants de Breizh ; il est illusoire d'accoucher de textes pour notre Bretagne émancipée alors que la grande majorité de nos concitoyens ignore notre existence, ne peut nous entendre ou ne comprend pas quelle est la finalité du Parlement de Bretagne réveillé.

- Au regard de la charge qui nous attend, nous sommes lucides quant aux possibilités de répondre aux exigences que nous nous imposons. Il est donc attendu que des ÉLECTIONS COMPLÉTIVES aient lieu rapidement, d'ici la mi-mandat de préférence...

Conscients du challenge qui nous attend, nous avons pris au soir de la proclamation des résultats, la décision de ne pas attendre nos intronisation et première Tenue en janvier 2020, pour nous réunir et

commencer à nous organiser en amont pour préparer les trois axes sur lesquels nous allons œuvrer au cours des trois prochaines années:

1. La COMMUNICATION : clairement déficiente au cours du mandat précédent, elle devra être à la hauteur de ce que l'on attend d'une Institution sérieuse pour sortir de cette zone d'ombre dans laquelle elle est tombée. Des moyens virtuels remaniés (site, réseaux sociaux) à nos présences et implications sur les terrains de lutte du Peuple Breton, tous les leviers doivent être empruntés pour faire savoir que nous existons et revendiquer les droits auxquels peut prétendre la Bretagne en tant que Nation et ceux de sa population.
2. La LEGISLATION : contrairement à certaines idées reçues, nos prédécesseurs n'auront malgré tout pas fait perdre trois ans à notre Bretagne : aux Déclarations d'Intention (D.I) déjà adoptées suivront d'autres déclarations officielles pour asseoir au fur et à mesure notre droit sur le plan légal internationalement parlant, et surtout, nous comptons finaliser le premier des deux volets essentiels pour légitimer définitivement nos droits, la Loi Constitutionnelle de Conformité (LCC). Par celle-ci, nous légitimerons définitivement l'existence d'an Dael et l'organisation institutionnelle de la Bretagne en qualité de Nation-Etat.
3. La DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : les Kevrennoù
Considérant que la base même de notre Parlement est constituée par ses électeurs, et qu'une vraie démocratie ne peut suffire à être seulement représentative,

Considérant qu'une organisation territoriale fédérale constitue une assurance pour garantir les mêmes droits de chacun au sein de pays aux particularités différentes,

Nous allons lancer courant janvier la création de Kevrennoù à raison d'une a minima dans chacun de nos 51 país ou broioù (laissant la possibilité pour la naissance de Kevrennoù professionnelles ou thématiques) Indépendantes les une des autres et leur liberté d'action encadrée par une Charte et libres dans leurs actions, elles convergeront vers Dael leurs doléances, leurs votes, etc.

Considérant que nous sommes vos obligés et qu'après avoir prêté Serment nous le serons tous envers la Nation, ayez l'assurance de notre volonté à défendre vos intérêts, ceux de notre Assemblée comme ceux de la Bretagne, dans le respect de nos divergences.
Seuls nos intérêts communs nous préoccupent ; seule nous intéresse une avancée réelle et constructive de notre navire à tous!

Kentoc'h mervel eget bezañ saotret,

Bevet Breizh!